



## BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO 25 - JANVIER 2016



Bonne et heureuse année

# NOTRE COMMUNE

## LE MOT DU MAIRE



L'année 2015 s'achève avec les événements tragiques des attentats de Paris du 13 novembre. Nous aurons une pensée pour les victimes et leurs familles.

Mais c'est aussi avec un grand regret que j'ai accepté en septembre dernier la lettre de démission de mon conseiller, et avant tout ami, Raphaël Prost pour des raisons personnelles.

Je le remercie pour toute l'implication au sein du conseil et lui souhaite une bonne route.

Comment ne pas parler des Mandrinades 2015 où l'on a vu au sein du village une grande motivation pour l'élaboration d'un char. Une équipe orchestrée par Michel Champon, Patrick Lochon et Bernard Rojat, que je remercie, pour avoir mené ce projet à terme ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ce week-end festif.

C'est une année avec beaucoup de changements : le renouvellement en mars du Conseil Départemental et en décembre avec les élections régionales avec le passage à 13 régions et depuis le 1er janvier 2016 la fusion de Bièvre Isère avec la Communauté de Communes de la région St Jeannaise.

On a vu la prise de compétence de l'eau et de l'assainissement, je sais, non sans quelques petits problèmes rencontrés lors des interventions pour lesquels je vous demande d'être indulgent auprès des services qui doivent prendre leurs marques sur ce nouveau territoire.

C'est en juin où nous avons fait notre première journée citoyenne pour remettre notre terrain de pétanque en état que vous avez apprécié lors du concours et des soirées "guinguettes" du vendredi soir. Je suis heureux d'avoir constaté cet élan de solidarité. Une journée qui s'est finie autour d'un casse-croûte. Merci à tous et nous ne manquerons pas de vous solliciter à nouveau.

Septembre, avec la rentrée des classes, malgré la baisse de nos effectifs, nous avons pu garder nos 4 classes sur le RPI pour cette rentrée scolaire 2015-2016. La mise en place des nouveaux horaires pour les NAP avec 2 fois 1 h 30 au lieu des 4 fois 45 minutes. Je remercie les agents pour le bon déroulement de ces activités et surtout nos fidèles bénévoles Martine et Laurence qui ont été rejointes cette année par Sabrina et Sophie.

Je saluerais l'ensemble du travail accompli par les agents communaux, les adjoints, les conseillers municipaux et les membres du CCAS. Merci à tous pour leur engagement.

Une pensée ira à toutes les personnes malades, leurs familles et tous ceux qui rencontrent des difficultés dans leur travail et autres.

C'est pourquoi je vous souhaite, ainsi que l'ensemble du conseil municipal, une très belle et heureuse année 2016, que la santé soit au rendez-vous.

*Joël MABILLY*

# LES TRAVAUX

Pour l'année 2015, la programmation des travaux a connu quelques modifications suite aux élections départementales de mars dernier où le nouveau Conseil Départemental a présenté le plan de relance avec la majoration d'un bonus de 10 % de subvention pour tout dossier déposé avec la signature de l'ordre de service avant le 20 juillet et démarrage des travaux avant le 20 septembre 2015.

Ce que nous nous sommes empressés de faire en montant les dossiers pour les barrières de sécurité et l'enrochement de la Combe où nous avons pu prétendre à 50 % plus 10 % bonus du Département auquel se rajoute les 20 % de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) soit un total de 80 %.



*Travaux réalisés à La Combe*



*Barrière de sécurité à Mon Coeur*

D'autres travaux ont également été réalisés avec :

- l'aménagement de l'accès à la maison de la famille Patois,
- le changement du tuyau d'eau pluviale sur la route de St Geoirs,
- la restructuration du virage des Envers pour l'eau lors de gros orages,
- la réalisation d'un revêtement sur le chemin limitant St Geoirs (secteur des Fouillouses).



*Accès maison Mr et Mme PATOIS*



*Virage des Envers*

Après consultation, c'est l'entreprise Gachet qui a été retenue pour l'ensemble de ces ouvrages.

Comme chaque année l'entreprise Ageron a effectué la tonte des bordures, Albert Détrouyat l'entretien des espaces verts et l'ETA Richard, avec son chauffeur Jean-Michel Durand, le déneigement.

L'élaboration et la réalisation de l'agenda d'accessibilité programmé ont été confiées à Céline Mangione, architecte de l'entreprise AMCA de St Etienne de St Geoirs et ont été déposées en juillet auprès de la Préfecture.

La pose d'un columbarium et d'un jardin du souvenir ont été réalisées au cimetière. Après l'étude de plusieurs devis avec différentes dispositions et aménagements, l'installation a été confiée à l'entreprise ARTCASE de St Romain de Surieu.



La société Dauphiné Informatique a été choisie pour le remplacement de l'ordinateur de la Mairie qui donnait des signes de faiblesse.

Des projets sont en cours d'étude pour 2016, comme entre autres l'achat de mobilier adapté pour la cantine, les travaux de mise en accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, l'assainissement du mur de l'église, et des travaux de voirie.

## ETAT CIVIL

### Naissances :

Léandro SPINELLI né le 20 mars 2015, fils de Julien SPINELLI et Sandy DE PALMA.

Cloélia AGNIEL née le 25 avril 2015, fille de Damien AGNIEL et Maude JACQUEMET.

Léanne RODRIGUES née le 20 octobre 2015, fille de Victor RODRIGUES et Vanessa DE CEGLIE.



### Mariage :

Grégory LABARTINO et Sabrina RIVIER le 14 mars 2015.

Florian MARTIN et Marie-Annick RUZAND le 22 août 2015.

Alexandre CURCIO et Siham LAKHLAIFI le 21 novembre 2015.

Anthony VIAL et Aurore BRIZARD le 12 décembre 2015.



Décès :

Colette ROJAT, veuve DETROYAT le 16 septembre 2015.

## **LE MOT DE NOS ASSOCIATIONS**

### ➤ **LA FRATERNELLE**

Le pique-nique des arrêtes : En ce joli dimanche d'août, nous avons passé une agréable journée aux Arêtes dans le sous-bois de Robert (Bossu-Ragis), que nous ne remercierons jamais assez. Nous n'avions jamais eu autant de monde pour notre messe, célébrée par le Père Rivollet. Plusieurs familles s'étaient données rendez-vous à St Michel pour cette journée détente et nature.

Le but de notre association est d'organiser des manifestations pour que les villageois puissent se rencontrer tout au long de l'année, même en plein été, lors de diverses fêtes, en toute s i m p l i c i t é.



Les portes ouvertes de l'église, le dimanche 13 et le samedi 26 décembre, ont été bien appréciées, nous avons eu plus de 80 visiteurs. En plus de la découverte de la crèche, cela a été un vrai moment de partage et d'amitié.

Ouvrir notre église pour la faire vivre tout en créant des moments de rencontre, on

retrouve l'esprit de notre village : proche, convivial.

Cette crèche a débuté d'une histoire d'amitié entre 2 personnes, maintenant cela prend de l'ampleur, cela promet plein de belles choses à découvrir, encore, les prochaines années.



Je vous rappelle la soirée mondée prévue le 6 février, une projection de film : les frères Joseph le 21 février et une sortie à Villards les Dombes, voir un magnifique parc aux oiseaux, le dimanche 22 mai, qui j'espère fera votre bonheur. Comme chaque année nous essayons de faire des manifestations diverses et variées, afin que chacun y trouve du plaisir.

Merci à tous et merveilleuse année 2016.

*Danièle GUILLOT, Présidente*

### ➤ **LE COMITÉ DE JUMELAGE DES 3 ST GEOIRS**

Un bilan positif et des projets...

Le lundi 23 novembre s'est tenue à St Geoirs l'assemblée générale du Comité de jumelage des 3 St Geoirs en présence notamment de Mr le Maire de St Michel.

Le bilan de l'année 2015 s'est avéré très positif. En effet différentes rencontres transalpines ont eu lieu, notamment la visite de l'exposition universelle de Milan et la participation de nos amis italiens lors des Mandrinades. Plusieurs d'entre eux ont été accueillis à Saint Michel et, nos hôtes italiens ont beaucoup apprécié les festivités et l'accueil qui leur a été réservé.

En 2016 différents projets sont en cours, notamment le spectacle italien du mois de

mars. Les membres et sympathisants du Comité sont invités à Casorate Sempione pour la fête de la San Tito en septembre. Le bureau a été reconduit et M. le Maire de St Michel de St Geoirs en a profité pour féliciter le Comité pour son implication. Tous ceux qui désirent participer à ces échanges sont les bienvenus et nous envisageons une année 2016 prometteuse.



M. le Maire et le bureau du Comité de jumelage

➤ **LA PECHE - AAPPMA**

Chers amis pêcheurs, l'AAPPMA de St Michel de St Geoirs / Brion vous informe que les cartes de pêche pour l'année 2016 sont disponibles chez le Président Mr Christian Alvares (n° 0681 99 71 19) ou chez le secrétaire Mr Louis Méary (n° 04 76 65 42 67) de 14 h à 18 h.

Ci-dessous les tarifs pour la saison 2016 :

Carte	TOTAL	Carte	TOTAL
Annuelle Interfédérale personne majeure	95 €	Annuelle personne mineure	20 €
Annuelle personne majeure	77 €	Annuelle découverte - de 12 ans	6 €
Annuelle découverte femme	32 €	Journalière	15 €

Ou si vous ne pouvez pas vous déplacer cliquez sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) sur votre ordinateur allez à droite "nos cartes de pêche", cliquez sur la carte de votre choix, "je choisis mon association" (choix n°1)

puis le code postal 38590 prendre la commune de St Michel de St Geoirs ou Brion et imprimer votre carte. Vous pouvez pêcher. Le site est sécurisé. Pour plus d'info : 06 81 99 71 19.

Fête de la pêche le samedi 11 juin prochain sur la place du terrain de boules de St Michel de St Geoirs.



Fête de la pêche 2015



➤ **L'ADMR DE ST GEOIRS / ST MICHEL / BRION**

L'association ADMR de St Geoirs ó St Michel ó Brion aura terminé cette année 2015 sans changements notoires.

A ce jour nous intervenons chez 22 bénéficiaires dont 2 à St Siméon de Bressieux ce qui nous fait 2985 heures d'interventions fin novembre 2015.

Comme chaque année Anny GUILLOT, notre responsable des plannings, s'est confrontée aux congés d'été. Cette année c'est Mme Jocelyne GILBERT de St Siméon de Bressieux qui a assuré les remplacements, tâche dont elle s'est acquittée remarquablement qu'elle en soit vivement remerciée.

Nous avons depuis plus d'un an démarré une démarche qualité en vue de notre agrément auprès des pouvoirs publics et au mois de juillet dernier nous avons eu le plaisir de recevoir ce fameux sésame sous forme d'un diplôme. C'était notre agrément et plus récemment la certification AFNOR qui nous a été remis à Nantoin

lors de la journée des présidents des ADMR. Là aussi Anny et Laurence se sont beaucoup investies pour réunir tous les documents demandés par l'organisme certificateur. Que de tracasserie pour recevoir ce fameux diplôme.

Le travail que nous effectuons est de plus en plus difficile compte tenu de très lourde prise en charge pour handicap, maladie et avancement en âge. Que nos intervenantes sur le terrain, j'ai nommé Maryvonne, Carole et Eliane en soit chaleureusement remerciées et félicitées.

Aujourd'hui, comme je le disais plus haut, certaines prises en charge nécessitent une réorganisation de notre association, notre personnel, malgré toute sa bonne volonté n'a pas forcément la qualification requise pour intervenir chez certains de nos bénéficiaires et nous sommes obligés, à la demande des organismes financeurs de faire appel en renfort à du personnel venant de l'extérieur, qui, a les compétences nécessaires. Ce nouveau dispositif sera certainement suivi d'un bilan.

Chaque année, très souvent nous avons à déplorer des décès, dont celui de Mme Colette DETROYAT très appréciée du personnel ADMR et des autres associations dont elle faisait partie. Mr André VILLALONGA de St Siméon de Bressieux. Quant à Mme Antonia ROJAT, elle est partie en structure.

Je terminerai cet article en souhaitant et présentant tous mes vœux de bonheur et santé à tous les bénévoles, salariées et bénéficiaires des ADMR ainsi qu'à tous nos concitoyens de St Michel sans oublier d'adresser mes remerciements à Mr le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention allouée à notre association, marque de leur soutien indéfectible, pour continuer notre service auprès de la population.

*Jean Paul GUILLOT, Président*



## ➤ LE CLUB DE L'AMITIE

Comme la vie de tout un chacun, la vie d'une association est jalonnée de moments de joies et de peines.

En cette année 2015, le club des Aînés de St Michel a partagé beaucoup de bons moments de convivialité, soit au cours de nos rencontres du jeudi, soit pendant nos sorties mais également en partageant les galettes et les bugnes avec les enfants de l'école maternelle du village.

Toutes ces rencontres et ces joies partagées permettent bien sûr de tisser du lien social et aussi d'apprécier la chance de vivre dans un village agréable.

Malheureusement cette année, deux amis fidèles au club depuis sa création nous ont quittés. En effet, chaque jeudi ainsi qu'à chacune de nos rencontres, Colette DETROYAT et Gilles CARRIER répondaient toujours présents. Deux amis à qui nous pensons souvent.

Que l'année 2016 vous garde en bonne santé pour encore souvent se retrouver au gré de nos rencontres.

Bonne année 2016 à tous.

*Maurice LION, Président du club.*



Nous vous invitons à venir nous rencontrer le 3 avril 2016 à partir de 10 h lors de notre porte ouverte.

### ➤ LA CHASSE - ACCA

2015 s'achève, il convient de faire un petit bilan de l'année écoulée. Nous avons connu une baisse d'effectif. Cela n'a pas empêché de faire salle pleine pour notre repas chevreuil de novembre avec 110 repas qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Comme chaque année nous avons dû interrompre les inscriptions en refusant des personnes auxquelles nous donnons rendez-vous l'année prochaine. Nous remercions également les personnes extérieures à l'association qui nous ont données un coup de main pour le service.



Bien sûr vous avez aussi répondu présents à notre traditionnelle matinée boudins de janvier.



L'ensemble des chasseurs vous remercie pour votre participation et vous souhaite donc une très belle et heureuse année 2016.

*Joël MABILY, Trésorier*

### ➤ LE SOU DES ECOLES DES COTEAUX

Le 12 décembre se déroulait le spectacle de Noël à St Geoires, organisé par le sou des écoles des côteaux pour les enfants du RPI. Un après-midi sous le thème des musiques d'Afrique. Une tombola était organisée pour les enfants et le juste poids du jambon a été gagné par une famille de St Michel.

Rendez-vous pour notre prochaine manifestation qui aura lieu à Brion le 5 février prochain pour la soirée jeux - carnaval à partir de 18 h 30.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

[soudesecoles38590@gmail.com](mailto:soudesecoles38590@gmail.com)

*L'équipe du sou*



*Spectacle de Noël du 12 décembre*





## ➤ Les activités du C.C.A.S.

Le repas des anciens a eu lieu le 28 février sous un beau soleil d'hiver. Il est en partie financé par la journée du concours de boules.



Le traditionnel concours de boules a attiré un grand nombre d'amateurs des communes environnantes. Cette journée a établi un nouveau record de participation avec près de 54 doublettes. Tous ces participants se sont réunis pour nous offrir des parties de qualité sous le soleil et dans la bonne humeur.



La marche du téléthon a traversé notre village comme à l'accoutumée et a fait sa halte à l'école pour prendre des forces avec la "pause casse-croûte" offerte par la municipalité. Nous avons récolté 145.27 € sur notre commune, cette somme a été reversée à l'association.



## ➤ LES MANDRINADES 2015



La fête a battu son plein le week-end du 17, 18 et 19 juillet dernier à St Etienne de St Geoirs. Beaucoup de monde s'était déplacé pour cette nouvelle édition des Mandrinades.

Le char, conçu par des habitants de la commune, représentait un lavoir avec une fontaine permettant le lavage du linge à l'époque de Mandrin.



Nos lavandières ont pris plaisir à faire une démonstration de leur savoir-faire. Elles jetaient le linge dans l'eau du lavoir, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec leurs battoirs en bois afin de l'essorer, non sans quelques éclaboussures sur les spectateurs qui se trouvaient un peu trop près lors de leurs passages!



Un grand merci à tous les participants et à ceux qui se sont investis dans l'événement de près ou de loin.



## HOMMAGE A NOS ANCETRES

*C'était il y a 100 ans...*

### L'année 1915 à St Michel de St Geoirs :

Comme chaque jour de l'An, en ce matin du 1er janvier 1915, les Saint-Micharauds se rendent à la messe, et échangent ensuite leurs vœux de bonne année et de bonne santé. Mais les rangs des hommes, au fond de l'église, sont bien clairsemés. Il y en a tant qui sont au combat, sur le front... Les deux conscrites de cette année n'ont pas reçu, au matin, comme le veut la coutume, pour leurs 20 ans, le traditionnel bouquet de fleurs offert par leurs quatre conscrits. Ces derniers ont été enrôlés quinze jours auparavant. Personne ne sait encore que Julien Joseph DIJON, veloutier et cultivateur, est en train de succomber de la fièvre typhoïde, cette redoutable maladie infectieuse propagée par l'hygiène précaire dans laquelle vivaient les soldats, dans l'hôpital militaire mixte de Troyes, dans l'Aube, en Champagne. Bien qu'âgé de 41 ans, il avait été mobilisé le 16 août dernier et était passé dans le 110° Régiment

Territorial d'Infanterie. Il était né à La Combe, avait grandi au Beu, s'était installé dans la plus ancienne maison du village, disait-on, au Domaine de la Rochevieille, au pied du Devais (actuelle résidence de Victor Mallier) après avoir épousé à Bizonnnes, en 1906, Augustine Quillon, tisseuse à Voiron, comme ses belles-soeurs. Depuis le milieu du XIX° siècle pas mal de jeunes filles de la région, avant leur mariage, ou avant leur première maternité, étaient ouvrières dans des usines de tissage. Le recensement de 1906 (le dernier publié dans les archives en ligne de l'Isère) en dénombre 42 : 23 à l'usine de tissage de velours MARTIN, à Voiron, 2 à l'usine de tissage de soie PERMEZEL à Voiron, 16 à l'usine de tissage de soie DELAPRE à Renage, 1 à l'usine de velours BICKERT de Moirans. Elles étaient donc obligées, vu la distance, de travailler dans des usines-pensionnats. Tous les dimanches après-midis, elles se retrouvaient à l'entrée du village, montaient dans «la galère», une grande voiture tirée par un cheval (ou un mulet) et conduite par un voiturier de St Michel. Elles descendaient à la gare de St Etienne de St Geoirs et empruntaient le train pour leurs destinations respectives. C'est dans ces usines-pensionnats que les conditions de vie sont les plus difficiles. Leur vie est rythmée par le son de la cloche ou le hurlement des sirènes. Bien que le nombre d'heures de travail, au fil des années, ait été fixé à 10 h, il n'est pas rare qu'elles les dépassent. Elles sont surveillées à l'atelier par des contremaîtresses, et au réfectoire et au dortoir par des religieuses. Leur nourriture est frugale: la soupe et le plat du jour sont achetés aux soeurs ; les provisions rapportées de chez elles complètent leurs repas. Elles dorment dans un espace encombré car elles sont nombreuses. A cette promiscuité et à l'hygiène déplorable, il faut ajouter les remarques humiliantes, telles que celles de cette épouse de patron qui, voyant sa fille assise à leurs côtés sur un banc en leur parlant gentiment, lui intime sèchement : «Ne vous approchez pas des ouvrières ; elles ont des poux!». Les salaires sont médiocres (elles sont payées à la journée) et peuvent être amputés par une amende

pour un retard, une maladresse, une indiscipline, car le règlement est très sévère. On veille au respect des bonnes moeurs : pas question de frayer avec les garçons !

Pour améliorer leurs conditions de vie, certaines cessent leur travail. Mais ces grèves de 1906 dans les usines de tissage du Bas-Dauphiné ne donneront pas les résultats escomptés. Quand s'approche le samedi, où la journée se termine une heure plus tôt pour ne pas rater le départ du train, une certaine gaieté règne. Arrivées chez elles, elles déposent dans les mains de leurs parents leur maigre pécule indispensable à leur famille. Le lendemain elles assistent à la messe dominicale, puis aux vêpres que le curé a avancées à treize heures afin qu'elles puissent être présentes. En 1915 le nombre d'ouvrières de St Michel a certainement baissé car beaucoup ont fondé une famille depuis 1906. Certaines sont devenues chefs de l'exploitation familiale. On a besoin des femmes pour remplacer les hommes lors des saisons des gros travaux: fenaisons, moissons, batteuses. Mais d'autres jeunes filles ont pris la relève. La déclaration de guerre avait posé une inquiétude dans les soieries. Mais les fabriques bénéficiant du fait que leur main d'oeuvre est essentiellement féminine, leur production n'est pas désorganisée. Certes l'Allemagne a annulé ses commandes, mais l'Angleterre et les Etats-Unis demandent de beaux tissus pour lesquels il n'y a plus de concurrence. La France ayant besoin, entre autres, de tissus de deuils, il n'y a pas de chômage. Le Conseil Municipal se réunit pour vaquer aux affaires courantes: budget, chemins...et pour l'octroi d'aides aux familles dont le départ de plusieurs fils à la guerre pose de gros soucis financiers. Aux armées une nouvelle teinte pour l'uniforme français est adaptée, celle du fameux «bleu horizon». C'est une course frénétique vers le «camouflage», et pas un soldat n'est vêtu et équipé comme son voisin. Comme la guerre des gaz vient de commencer on conçoit en urgence des tampons contre les gaz. La guerre continue de faire des victimes. Le 20 août, Paul CHAMPON-VACHOT, 20 ans, né à La Combe, soldat de 2° classe au 157° Régiment d'Infanterie,

meurt, à l'Hôpital Rebeval de Neufchâteau (Vosges), d'une maladie contractée en service. Le 06 octobre, Léon CHAMPON, né à la Barbaudière, soldat de 2° classe au 30° Régiment d'Infanterie, mortellement blessé à St Rémy sur Bussy (Marne), décède dans l'ambulance 16/14 qui le transporte à l'hôpital, une semaine avant son 20° anniversaire... Ces deux conscrits étaient issus d'une nombreuse fratrie et travaillaient la propriété familiale. Leurs décès s'ajoutent aux cinq autres enregistrés. Parmi les cinq enfants nés (une fille et quatre garçons) trois avaient leurs pères sous les drapeaux. Aucun couple ne s'unit et il en sera ainsi pendant les trois autres années de guerre.

*Madeleine MEUNIER née TANCHOT*

*Sources:*

*ó registres d'état civil de la commune de St Michel de St Geoirs,*

*ó registres matricules militaires publiés par les archives en ligne de l'Isère,*

*ó recensement de la population de 1906.*

## **INFOS** **INTERCOMMUNALES**

### ➤ **BIEVRE ISERE COMMUNAUTE :** **LA FUSION VOLONTAIRE**

Yannick Neuder, président de Bièvre Isère Communauté, et Martial Simondant, président de la région Saint-Jeannaise, ont sollicité le préfet de l'Isère afin qu'il engage une procédure de fusion des deux collectivités, pour une meilleure efficacité des politiques publiques. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les deux collectivités ne formeront plus qu'une.

Le contexte réglementaire de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a en effet conduit à un travail sur les perspectives de rapprochement à l'avenir sur la base d'un « ADN » commun en lien avec des territoires qui ont de fortes similitudes.

De plus, situées entre des pôles importants du Nord Isère que sont la Communauté

d'agglomération des portes de l'Isère, Vienne Agglo et dans une moindre mesure le Pays Voironnais, la fusion des Communautés de Communes de la Région Saint Jeannaise et de Bièvre Isère Communauté leur permet de regrouper 55 communes, soit près de 55 000 habitants au sein de la nouvelle Région Rhône Alpes-Auvergne qui comptera environ 7.5 millions d'habitants.

Il s'agit de développer un outil intercommunal fort, capable de faire entendre la voix du territoire et de défendre ses intérêts tout en développant simultanément des coopérations supra-territoriales permettant de mettre en œuvre des politiques qui dépassent l'échelle territoriale.

La volonté des deux collectivités est bien évidemment de conserver une cohésion en ayant une réflexion avec l'ensemble des communes qui constituent la future intercommunalité et une volonté de pouvoir dynamiser ce territoire.

Au travers de la fusion proposée, c'est une ambition politique d'un territoire d'être maître de son destin, fier de ses spécificités, et fidèle à son identité.

### ➤ LE P.L.U.I de Bièvre Isère

Un outil d'aménagement indispensable. Dès les premières réflexions conduites sur la fusion, la question du PLUI s'est imposée comme enjeu structurant, au service du projet de territoire approuvé par les élus. Ces derniers ont donc souhaité devancer l'échéance de mars 2017, date à laquelle la loi ALUR a prévu le transfert automatique de la compétence PLU aux intercommunalités.

L'élaboration du PLUI répond à plusieurs objectifs :

- Construire collectivement l'avenir du nouveau territoire de Bièvre Isère Communauté, en engageant une réflexion globale sur son aménagement. Le PLUI permet en effet de traiter collectivement des enjeux qui dépassent de plus en plus le périmètre communal.

- Permettre aux élus du territoire de maîtriser l'ensemble des outils de l'urbanisme. A terme, le territoire souhaite réaliser un PLUI « 3 en 1 », ce dernier pouvant avoir une valeur de SCOT et de PLH.

- Harmoniser l'ensemble des documents d'urbanisme existants (23 POS, 21 PLU, 3 Cartes Communales, 7 communes en RNU).

- Profiter de la loi Macron en permettant aux communes de suspendre, le temps de l'élaboration du PLUI, les délais qui s'imposaient à elles pour « mettre à jour » leurs documents d'urbanisme au regard des dernières lois Grenelle, ALUR et des exigences du SCOT (notamment les communes en POS qui risquaient de revenir au RNU en janvier 2016).

L'élaboration du PLUI sera engagée en décembre 2015. Les communes du territoire de Bièvre Isère Communauté ont d'ores et déjà délibéré à l'unanimité pour transférer leur compétence PLU.

Une méthode de travail a été définie afin de permettre une représentation et participation de toutes les communes dans la démarche, et ainsi s'assurer de la prise en compte des spécificités et enjeux locaux. Chaque commune a sa propre identité. Le PLUI devra intégrer cette dimension, tout en recherchant le maximum de cohérence dans les politiques conduites à l'échelle du territoire, le maire gardant la signature des permis de construire.

Ce projet de PLUI, qui démarrera début 2016, sera conduit sur une durée de 3 ans.

*PLUI = Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*

*SCOT = Schéma de cohérence Territoriale*

*PLH = Programme Local de l'Habitat*

*PLU = Plan Local d'Urbanisme*

*POS = Plan d'Occupation des Sols*

*RNU = Règlement National d'Urbanisme*

## ➤ Le RAM : Relais des Assistants Maternels de Bièvre Isère Communauté

Le Relais Assistantes Maternelles est un service de Bièvre Isère Communauté proposé aux familles et assistantes maternelles du territoire.

Le RAM a pour missions d'informer et d'orienter les familles sur les différents modes d'accueil, d'accompagner les assistantes maternelles et les familles dans leur relation d'employeurs/employés, et de favoriser les échanges autour des questions éducatives et des pratiques professionnelles.

Plusieurs partenaires ont collaboré afin de proposer des manifestations variées pour cette année 2015, particulièrement riche en événements.

Des intervenants lors des temps collectifs : Une formation sur « le cadre ludique » animée par Elodie Cuvillez.

Sylvie Lavergne, psychomotricienne a apporté son expérience et son analyse au sujet de la motricité libre de l'enfant.

Des ateliers musiques du monde (en rapport avec le thème de l'année 2015-2016 « l'imaginaire, le voyage au fil des saisons ») proposés par l'association Orféo (des percussions africaines, de la flûte de pan et des danses d'Amérique du sud).

Des ateliers ludiques sur la communication non verbale ont été proposés par Cindy Troille.

Des soirées débats :

« Colère ? Caprice ? Comprendre pour aider à grandir » animée par Guillemette Vincent.

« Développement moteur : de la naissance aux premiers pas » animée par Michèle Forestier.

« La motricité libre du jeune enfant et son accompagnement par l'adulte » animée par Sylvie Lavergne.

Des temps festifs :

Des ateliers « jeux d'eau », des chasses aux ufs, des pique-niques

Des formations :

Gestion du stress, prendre soin de soi pour prendre soin des autres, initiation à l'informatique et gestion des situations difficiles.

Un groupe de travail constitué d'assistantes maternelles a également vu le jour cette

année afin d'organiser « la journée nationale des assistantes maternelles » en 2016.

Pour contacter le RAM : 04 74 20 90 95 ou [ram@bievre-isere.com](mailto:ram@bievre-isere.com)



## ➤ SICTOM DES PAYS DE LA BIEVRE

La gestion des déchets sur le territoire.

Le SICTOM de la Bièvre assure le traitement des ordures ménagères (traitement mécano biologique et enfouissement des déchets résiduels), la collecte et le tri des déchets recyclables en vue de leur expédition vers les usines de recyclage, et l'enfouissement des refus de déchèteries (*encombrants*).

Il établit à chacune des Communautés de Communes membres une facture par trimestre en fonction des tonnages collectés ou apportés.

Ces dernières s'occupant de la collecte des ordures ménagères et de la gestion des déchèteries, répercutent le coût global de ce service aux usagers et aux professionnels. Pour cela 4 modes de financements sont possibles :

La **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : elle apparaît sur la feuille des impôts fonciers et est calculée comme la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant varie donc en fonction de la valeur du logement. Pour les locataires, le montant est répercuté dans les charges locatives.

La **Redevance Spéciale** : elle complète la TEOM et correspond à la participation des professionnels (entreprises ou administrations) pour la collecte et le traitement de leurs déchets d'activités.

La **REOM** (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : c'est une rémunération pour le service rendu aux usagers. Les collectivités sont libres de déterminer sa composition (part fixe, part variable selon nombre de personnes par foyer ). Chaque foyer reçoit une facture correspondante.

La **Redevance Incitative** : c'est une REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dont le montant varie en fonction de l'utilisation réelle du service. Elle est calculée en fonction de la quantité ou du volume de déchets produits par le ménage ou l'entreprise. Concrètement, cette redevance comprend : une partie fixe de contribution au service, similaire à un abonnement, destinée à couvrir au plus juste les frais fixes de collecte et de tri des déchets; et une partie variable calculée en fonction du poids ou du volume des ordures ménagères (qui couvre les frais de traitement de ces déchets) et qui inclut un forfait minimum.

### La communication, point fort de la sensibilisation



Des vidéos qui permettent de donner des réponses sur la finalité et l'utilité du geste de tri sont disponibles sur [www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/les-debouches-du-recyclage](http://www.sictom-bievre.fr/tri-recyclage-et-prevention/les-debouches-du-recyclage).

Le SICTOM de la Bièvre met à disposition des associations, collectivités, écoles,... du matériel de tri pour leurs manifestations: poubelles de tri, affichage ... Ainsi que des gobelets réutilisables en partenariat avec le Département de l'Isère.

L'essentiel de l'information sur les gestes de tri passe par la sensibilisation des enfants, c'est pourquoi le SICTOM intervient gratuitement dans les écoles. L'équipe de communication adapte chaque animation au niveau scolaire et accompagne les projets d'écoles sur demande des enseignants. Si vous souhaitez des renseignements : 04 74 53 82 32.



### Des incivilités qui coûtent cher...



### Eco Citoyen, Comment faire ?

Les déchets les moins chers à traiter sont ceux que l'on ne produit pas. Pour cela plusieurs solutions sont à notre portée :

\*Acheter moins de produits emballés, et si possible près de chez nous :  
*en allant au marché hebdomadaire, rencontrer les producteurs en direct, sans oublier mon panier !*

\*Ne pas tout jeter dans la poubelle des ordures ménagères :

*en faisant le tri pour recycler, en donnant ce dont je n'ai plus besoin, en réparant, en louant ou en empruntant un outil, du matériel pour ne pas acheter ...*

*en rapportant les médicaments à la pharmacie, les piles et les appareils ménagers au magasin et le reste à la déchèterie.*

\*Utiliser les STOPPUB sur la boîte aux lettres.

\*Essayer d'utiliser moins de produits toxiques (entretien de la maison, pesticides au jardin, engrais ....) :

*en essayant de faire du compost au jardin. Le SICTOM propose des formations gratuites au printemps.*

\*Faire des économies sur la consommation d'eau :

*en récupérant l'eau de pluie pour arroser les plantes, les fleurs, le potager, pour la chasse d'eau des toilettes.*

\*Faire des économies d'énergie :

*en éteignant les appareils en veille (-11 % sur la facture à la fin de l'année si toutes les veilles sont éteintes).*

**Plus d'info sur : [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)**



## **INFOS DIVERSES**

### ➤ **ASPIT EMPLOI**

Libérez-vous du temps pour vaquer à d'autres activités !

Profitez de l'offre Bièvre Eco Service ainsi que des nombreux avantages que vous propose l'association Aspit Emploi : gardes d'enfants, courses à domicile, ménage, bricolage ou encore l'entretien de vos locaux ou espaces verts (liste non exhaustive).

Contact : [contact@aspit-emploi.fr](mailto:contact@aspit-emploi.fr) ou tél. 04 76 31 52 40

### ➤ **L'AIDE ALIMENTAIRE**

L'association **Aide Alimentaire en Bièvre Isère** distribue chaque semaine des colis d'aide alimentaire sur 3 lieux de distribution : Bressieux, Gillonnay et Bossieu. Les aliments distribués proviennent de la Banque Alimentaire de l'Isère dont le siège est à SASSENAGE.

Ces colis doivent permettre aux familles de subvenir pour partie à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles recouvrent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association.

Elle couvre actuellement 40 communes (territoire de Bièvre Isère Communauté) et distribue en moyenne 380 colis à 150 familles chaque semaine, le colis correspond à l'alimentation d'une personne par semaine.

Une participation solidaire est demandée aux familles : 1,50 € par colis.

### **Le principe de la distribution :**

- Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide sont reçues par la conseillère en économie sociale et familiale sur rendez-vous.
- Un dossier est établi en tenant compte des ressources et des charges, il permet d'évaluer le reste à vivre de la famille et d'estimer si l'aide est accordée. Les dossiers sont révisables tous les trois mois. Une carte est remise aux bénéficiaires pour se présenter au lieu de distribution, qui lui est indiqué.

Pour tous renseignements : 04 74 20 01 05  
Le lundi de 13 h 30 à 17 h, les mardi et mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

L'association a toujours besoin de bénévoles pour compléter les équipes en place tout au long de l'année et

particulièrement de chauffeur, de petit véhicule, pour se rendre à SASSENAGE pour l'approvisionnement.

Si vous disposez de 3 ou 4 heures par semaine, nous serions heureux de vous compter parmi nous.

Contacts :

• Gillonnay:

Mr Pierre THOMAS : 04 74 84 23 99

• Bressieux :

Mr Paul BUCHET : 06 98 54 51 76

• Bossieu:

Mme Patricia PAGES : 06 66 32 70 04

**ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE  
EN BIEVRE ISERE  
33, place de l'église à ST SIMEON DE  
BRESSIEUX 38870  
04 74 20 01 05**



### ➤ LES ARTS ALLUMES

#### **Festival en Bièvre Isère :**

En itinérance sur le territoire du 15 au 30 avril 2016.

Bièvre Isère Communauté vous propose un nouveau rendez-vous festif et plein de surprises : les arts allumés !

Du 15 au 30 avril, ce festival itinérant animera les communes environnantes : cirque, musique, théâtre, arts de rue ! Pour le plus grand bonheur de tous !

Et si vous deveniez acteurs du festival ? Parce que la culture s'adresse à tous, Bièvre Isère Communauté vous invite à être au cœur du festival, pour qu'il soit avant tout le vôtre.

Apportez votre pierre à l'édifice.

Entrez dans les coulisses du festival et participez à l'organisation : montage technique, création de décors ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Soyez bénévoles pendant le festival.

Dans la bonne humeur, venez assurer l'accueil des artistes et du public, et incarnez ainsi l'esprit du festival.

Faites entendre votre voix.

Suivez des ateliers artistiques et présentez le fruit de votre travail pendant le festival : découvrez la criée publique ou participez à la grande parade de clôture. Tous les talents sont attendus !

Pour vous renseigner et participer :

04 74 20 98 38 ou [culture@bievre-isere.com](mailto:culture@bievre-isere.com)

### ➤ LE COMPTEUR LINKY

Linky est un compteur électrique de nouvelle génération dit « communicant », qui permet de transmettre des informations et de recevoir des ordres à distance. Il est relié à un centre de supervision ERDF et reste en interaction permanente avec le réseau. Le compteur Linky rend possible la mise en place de nouveaux services aux clients, tels que :

- le suivi de leur consommation d'électricité (la consommation jour par jour, des historiques et des comparaisons) via un espace personnel sécurisé accessible sur Internet ;
- des interventions à distance, sans rendez-vous et sans dérangement pour le client (mise en service, changement de puissance, relève, résiliation) ;
- la facturation sur la base de la consommation réelle, et non plus sur des estimations ;
- les possibilités de pilotage des appareils de la maison ;
- une identification plus rapide des pannes, réduisant ainsi les temps de coupure.

Qui est concerné par le compteur Linky ?

Sont concernés tous les foyers et bâtiments disposant d'une puissance inférieure à 36 kVa : particuliers, professionnels, entreprises, collectivités, État.

Qui pose les compteurs ?

Un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky, salarié d'ERDF ou d'une entreprise partenaire



Linky. Dans le cas d'une entreprise partenaire, le technicien sera identifiable par un logo « Partenaire Linky » sur son badge et son véhicule. Ces opérations sont pilotées par ERDF. Dans tous les cas, un courrier d'ERDF prévient les clients du passage du technicien 45 jours avant sa venue, et donne le nom de l'entreprise chargée de la pose.

Quel est son coût ?

La pose du compteur est gratuite pour les clients. Cet investissement financé par ERDF sera compensé par les économies réalisées sur les interventions techniques, les consommations non comptabilisées et le pilotage du réseau. Le compteur Linky fait partie des investissements de modernisation d'ERDF (au même titre que l'enfouissement de lignes).

Quelles données enregistre-t-il ?

Il enregistre les seules données de consommation d'électricité en kWh, et elles sont cryptées. Le compteur Linky ignore s'il s'agit de la télé, du lave-vaisselle ou du chauffe-eau. Aucune donnée personnelle ne transite dans le système (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires). Ces données sont la propriété des clients et ne peuvent en aucun cas être transmises à un tiers sans accord préalable. En revanche, certaines données agrégées et anonymisées (par quartier ou groupe de consommateurs) pourront être mises à disposition des collectivités territoriales (urbanisme, maîtrise de la demande d'énergie).

Un client peut-il refuser la pose du compteur Linky ?

Non. Les compteurs sont des outils de comptage des consommations d'électricité ; ils font partie des biens concédés à ERDF par les collectivités locales. Le compteur n'appartient pas au client. Juridiquement, le client doit permettre à ERDF l'accès au compteur.

Quelle est la durée de pose d'un compteur Linky ?

Il faut environ 30 minutes pour installer Linky en lieu et place de l'ancien compteur. Lorsque le compteur est situé

dans le logement (50 % des cas), la présence du client est nécessaire. Lorsqu'il est hors du logement, la présence du client n'est pas nécessaire.

Quel impact a-t-il sur la santé ?

Le changement du compteur actuel par Linky n'a pas d'impact sur la santé. Ce compteur utilise la technologie des courants porteurs en ligne (CPL). La communication par courants porteurs en ligne permet d'utiliser le réseau électrique existant pour transmettre des informations. Cette technologie fiable et éprouvée utilise le réseau électrique existant et ne nécessite ni travaux, ni nouveaux câblages. De la même façon, elle ne nécessite donc pas de tranchée ou travaux sur les réseaux. Enfin, elle respecte les normes sanitaires européennes et françaises. Elle est couramment utilisée en domotique : commandes de volets roulants, box Internet, etc.



### ➤ LE PASSAGE A LA TNT HD

Le 5 avril prochain, nous passerons à la TNT Haute Définition, c'est-à-dire tous les programmes avec une meilleure qualité d'image et de son.

Voici la marche à suivre pour régler votre télé :

#### - Etape 1 :

Dès maintenant, si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper d'un adaptateur TNT HD :

Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo "ARTE HD" s'affiche. Si le logo "ARTE HD" apparaît sur la chaîne, votre télé est compatible.

Si le logo n'apparaît pas, votre télé n'est pas compatible. Il n'est pas nécessaire de changer de télé. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25 €).

Sinon vous ne recevrez plus la télévision après le 5 avril.

Autres modes de réception de votre télé :

- Câble/satellite : si vous recevez la télévision par satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Box ADSL / FIBRE : si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

- Etape 2 :

Vous avez une télé compatible TNT HD ou vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD :

1- Allumez votre télé (et votre adaptateur). Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

2- Appuyez sur la touche HOME ou MENU de votre télécommande

3- Sélectionnez INSTALLATION/REGLAGE/ RECHERCHE ou CONFIGURATION selon votre équipement. Si le menu propose « mise à jour » ou « installation » optez pour « installation »

4- Sélectionnez CONFIGURATION AUTO ou RECHERCHE AUTOMATIQUE. Si au cours de l'une de ces étapes un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, référez-vous à la documentation de votre appareil, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 »

5- Appuyez sur OK, patientez quelques minutes et C'EST FAIT !

Dans le cadre du passage à la haute définition, différentes aides existent :

- Une aide à l'équipement de 25 € pour les personnes dégrévées de la contribution à l'audiovisuel public (redevance) recevant la télévision exclusivement par l'antenne râteau. Une seule aide par foyer peut être accordée, sur justificatif d'achat.
- Une assistance de proximité pour les foyers constitués de personnes ayant plus de 70 ans ou ayant un handicap supérieur à 80 %.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou appelez le 0970 818 818 (prix d'un appel local / du lundi au vendredi de 8 h à 19 h).

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur [recevoirlatnt.fr](http://recevoirlatnt.fr) ou appeler le 0970 818 818 (prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8 h à 19 h)



➤ LES DONNEURS DE SANG

Je donne í  
Tu donnes í .  
Ils vivent í  
Le sang c'est la vie !!!

Dates des prochaines collectes :

Lundi 11 avril à St Etienne de St Geoirs

Lundi 18 avril à La Frette

Lundi 13 juin à ST Etienne de St Geoirs

Lundi 20 juin à La Forteresse

Lundi 22 août à La Frette

Lundi 29 août à St Michel de St Geoirs

Lundi 24 octobre à St Etienne de St Geoirs

Lundi 31 octobre à St Hilaire de la Côte

✉ Association des Donneurs de Sang  
Bénévoles de la Région Stéphanoise  
La Mairie

38590 St Etienne de St Geoirs

✉ [dondesang38590@free.fr](mailto:dondesang38590@free.fr)



➤ ENQUETE SUR L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET L'INACTIVITE

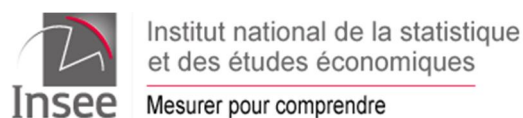
L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années, tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont

retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus. A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés 6 trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.



### ➤ LE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION A ST ETIENNE DE ST GEOIRS

- La grande rue Octave Chenavas en sens unique dans le sens Brézins / Sillans pour un trafic plus fluide.
- Une trentaine de nouvelles places de stationnement à durée limitée (zone bleue = 1 h 30) le long de cet axe pour vous garer au plus proche des commerces.
- La rue du Lavoir en sens unique entre la route de Grenoble et la rue des Apprêts pour sécuriser cette nouvelle entrée de ville.
- L'avenue Marathon en sens unique entre la maison des associations et la rue du

grand pré pour sécuriser les abords de l'école Les Castors et du multi-accueil Arc-en-Ciel.

- Un sens unique sur l'avenue du Docteur Louis Guyonnet entre les halles et la rue du Moulin pour sécuriser le cheminement piéton et favoriser le stationnement sur cette section de voie.

### ➤ LA CEREMONIE DES VOEUX

C'est désormais une tradition que de se retrouver en ce mois de janvier pour échanger nos vœux. Nous sommes ravis de constater que les habitants ont répondu en nombre à l'invitation du conseil municipal.



Suite au discours de Mr le Maire, nous avons pu entendre Mr Yannick NEUDER, Président de la Communauté de Communes de Bièvre Isère et Vice-Président de la région Rhône Alpes Auvergne ainsi que Mme Claire DEBOST, Conseillère Départementale sur leurs projets respectifs.



Nous remercions Mme Myriam LAIDOUNI-DENIS, Conseillère Régionale Rhône-Alpes Auvergne de sa présence.

Nous avons pu participer à la remise des diplômes de la part de l'amicale du don de sang, représenté par Mr Patrick LOCHON, aux donateurs bénévoles :

Mme Marie Annick RUZAND et Mr Joël MABILY pour leurs nombreux dons.



## ➤ LES HORAIRES D'OUVERTURE DE NOTRE MAIRIE

### ▶ Le secrétariat

Nadine vous accueille le mardi de 14 h à 16 h 30 et le jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 avec possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

### ▶ Le Maire et ses adjoints

Permanence tous les mercredis de 19 h à 20 h.

Mairie de St Michel de St Geoirs  
1550 Route de la Forteresse  
38590 St Michel de St Geoirs  
☎ 04 76 65 48 83

✉ [mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr)

Site : [www.mairie-stmichelstgeoirs.com](http://www.mairie-stmichelstgeoirs.com)

*Toute l'équipe municipale*  
*vous présente ses meilleurs vœux*